



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

éducation nationale : budget

Question écrite n° 53525

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les moyens supplémentaires mis à disposition de l'enseignement supérieur. Avec ses deux millions d'étudiants, la France compte un potentiel fort et intéressant. L'augmentation du budget de l'éducation nationale aura des retombées positives sur l'enseignement supérieur, avec une augmentation de 2,73 % des crédits consacrés à l'université. Ce budget est destiné à créer 600 postes d'enseignants chercheurs et 1 000 postes IATOS. En conséquence il lui demande quelles sont les retombées de l'augmentation des moyens dans l'organisation de l'enseignement supérieur en France.

Texte de la réponse

Pour la rentrée universitaire de 2001, la France retrouvera un taux d'encadrement des étudiants en rapport avec celui que connaissait les universités françaises avant l'explosion de la démographie étudiante au milieu des années quatre-vingt. Cette amélioration, qui est due à l'accroissement des moyens engagés au profit de l'enseignement supérieur, va permettre d'apporter un soutien plus actif aux étudiants, d'assurer la modernisation de certains enseignements tout en augmentant la mobilité européenne des étudiants et l'autonomie des établissements. En outre, des moyens supplémentaires permettront de renforcer l'autonomie des établissements.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53525

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2000, page 6419

Réponse publiée le : 5 février 2001, page 796